Modèle 10

Energy Fund Den Haag - ED (Fonds pour l'énergie de La Haye)

Territoire de La Haye - Pays-Bas

RESPONSABILITÉ	PUBLIQUE
Responsable du programme	Municipalité de La Haye :
Unité de mise en œuvre du programme	Energiefonds Den Haag (ED) C.V.
Modèle de mise en œuvre	N/A
Services d'exploitation	Négociant Assesseur Financeur
Projets financés	Énergies renouvelables Développement urbain
Ambitions/Objectifs	Créer un effet multiplicateur des investissements dans les énergies renouvelables sur le territoire de La Haye en injectant un financement renouvelable de 4 millions d'euros dans les projets de développement urbain d'ici le 31 décembre 2015 et en attirant des financements privés complémentaires.
Bénéficiaires	Porteurs de projets, sociétés de logement, entreprises, fondations, ONG et organismes publics (p. ex. : les municipalités, les autorités locales)
Mécanisme de financement	Fonds d'investissement Institutions financières Investisseurs privés Responsables de projet
Instruments financiers	Prêts Fonds propres Garanties

Récapitulatif

« Energiefonds Den Haag (ED) C.V » est un fonds renouvelable se présentant sous la forme d'une société en commandite de droit néerlandais (*C.V. ou Commanditaire Vennootschap*) constituée par la municipalité de La Haye en 2013. Elle vise à fournir des fonds renouvelables à des projets de développement urbain liés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique.

ED a été créé conformément à la volonté de la Commission européenne qui souhaitait disposer d'un usage alternatif des fonds FEDER (Fonds européen de développement régional) disponibles, qui sont principalement utilisés comme un mécanisme de subventions par les régions. Par « usage alternatif », on entend par exemple l'initiative politique JESSICA (Soutien communautaire conjoint pour un investissement durable dans les zones urbaines) de la Commission européenne, conçue pour aider les États membres à utiliser les mécanismes d'ingénierie financière pour soutenir l'investissement dans le développement urbain durable sur la période 2007-2013. Le mécanisme JESSICA permet aux fonds publics d'être investis de façon remboursable, donc d'être récupérés pour redevenir disponibles pour d'autres réinvestissements dans des projets de développement urbain.

La municipalité de La Haye a voulu jouer un rôle de premier plan dans le développement de ce type de mécanismes financiers et a décidé de créer un fonds de participation « *Holdingfonds Economische Investeringen Den Haag* » (HEID) pour soutenir le développement urbain durable dans le cadre de l'initiative JESSICA. Sur la base d'une étude de 2011 réalisée par le groupe de pilotage de La Haye du cadre « Opportunities for West » (le cadre du programme étant le bénéficiaire des fonds FEDER) indiquant qu'il était possible et nécessaire de créer un fonds d'investissement lié à l'efficacité énergétique et un fonds pour le développement économique territorial en étroite collaboration avec « Opportunities for West » et sous la direction de la BEI, un projet pilote fut initié en 2012 pour la mise en œuvre de du mécanisme financier JESSICA. Cela a débouché sur la création de deux fonds de développement urbain JESSICA : JESSICA « *Energiefonds Den Haag* » (ED), axé sur les énergies renouvelables et JESSICA « *Fonds Ruimte en Economie Den Haag* » (FRED), axé sur la création de petits locaux commerciaux et de vente au détail, sous l'égide du fonds de participation HEID. Les trois fonds sont devenus opérationnels le 1er octobre 2013.

La municipalité entend créer un effet multiplicateur pour les investissements, grâce au caractère renouvelable des fonds, mais aussi en attirant des financements complémentaires pour le fonds et les projets.

Le Fonds pour l'énergie ED déploie des mécanismes financiers tels que des capitaux propres, des garanties et des prêts (subordonnés) à des conditions commerciales minimisées (inférieures aux conditions du marché en raison de la défaillance du marché) pour les investisseurs privés ou publics qui mènent des projets de développement urbain durable. Peuvent en bénéficier, par exemple, les projets de développement urbain visant à l'élargissement du réseau de chauffage urbain, de forages géothermiques et d'approvisionnement énergétique global pour les ensembles de bâtiments et centrales énergétiques durables alimentant le réseau de chauffage et de refroidissement urbain.

ED a reçu 4 millions d'euros de la part du Fonds de participation et a l'obligation d'injecter ces fonds dans tous les projets de développement urbain d'ici au 31 décembre 2015.

Une évaluation du projet pilote publiée en avril 2015, sur la base des résultats observés fin décembre 2014, a révélé que, même si aucune garantie ne pouvait être donnée, le Fonds pour l'énergie était en passe d'atteindre son objectif d'attribution de prêts avant la fin de l'année 2015. Bien qu'un seul projet de 72 000 euros ait été concrétisé, 4 autres projets étaient en passe de se voir accorder un montant total de prêts de 3,8 millions d'euros. En juillet 2015, il a été annoncé qu'un deuxième projet, Green Well Westland, d'un montant de 2 millions d'euros, allait se voir accorder un prêt de 600 000 euros et que le fonds de participation HEID avait demandé des fonds supplémentaires à ses partenaires financiers afin d'assurer la disponibilité de fonds supplémentaires nécessaires pour les fonds ED et FRED étant donné le succès rencontré.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Au départ, la municipalité a créé un fonds de participation et deux fonds de développement urbain :

- Fonds de participation « Holdingfonds Economische Investeringen Den Haag » (HEID)
    - Fonds de développement urbain JESSICA « Energiefonds Den Haag » (ED)
    - Fonds de développement urbain JESSICA « Fonds Ruimte en Economie Den Haag » (FRED)

- Le fonds de participation HEID constitue une entité juridique distincte (société en commandite simple) et est dirigée par la municipalité de La Haye. Il a bénéficié d'un financement initial de 8,9 millions d'euros, provenant des sources suivantes :
    - Financement du FEDER à travers la programme régional opérationnel pour l'Ouest des Pays-Bas « Opportunities for West » d'un montant de 3,7 millions d'euros
    - Budget de développement urbain de la municipalité de La Haye d'un montant de 2,9 millions d'euros
    - Fonds de cofinancement de la municipalité de La Haye d'un montant de 2 millions d'euros
    - Cofinancement national réservé par le biais du programme « Opportunities for West » d'un montant de 300 000 euros.

  Le fonds de participation définit la stratégie d'investissement et fait office de mécanisme intermédiaire pour le transfert des fonds vers le fonds de développement urbain. Il agit en tant que contrôleur et coordonnateur au nom de l'autorité de La Haye responsable du programme. Il contrôle le gestionnaire de fonds chargé des fonds sous-jacents, rédige des rapports sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la stratégie d'investissement et effectue des activités de gestion des risques et de la trésorerie.
  HEID dispose d'un comité d'investissement indépendant qui est responsable de l'examen de la stratégie et du rendement et qui supervise la mise en œuvre de la stratégie d'investissement.

- Le fonds de développement urbain ED, qui est un fonds sous-jacent de HEID, constitue également une entité juridique distincte (société en commandite simple) actuellement dirigée par un gestionnaire de fonds externe *(Stimuleringsfonds Volkshuisvesting Nedeland* - SVn*)*, qui a été nommé par HEID suite à un appel d'offres public. ED vise à fournir des investissements renouvelables aux projets de développement urbain liés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique sur le territoire de La Haye. Les aides financières sont accordées sous forme de capitaux propres, de garanties et de prêts (subordonnés). ED a bénéficié d'un financement initial de 4 millions d'euros, provenant des sources suivantes :
    - Financement du FEDER d'un montant de 1,7 million d'euros
    - Budget de développement urbain de la municipalité de La Haye d'un montant de 1 million d'euros

- Fonds de cofinancement de la municipalité de La Haye d'un montant de 1 million d'euros
- Cofinancement national réservé par le biais du programme « Opportunities for West » d'un montant de 300 000 euros.

Le comité d'investissement d'ED supervise les performances et le fonctionnement d'ED, et conseille et se prononce sur la stratégie d'investissement.

ED dispose également d'un comité consultatif, représentant des investisseurs privés et publics. Il conseille le gestionnaire de fonds SVn sur l'attribution de fonds aux programmes de développement urbain (PDU). Sa principale tâche est donc d'examiner séparément les investissements proposés.

ED est un fonds ouvert au financement privé, c'est-à-dire aux investisseurs dont l'objectif est d'engranger des profits en suivant la logique du marché sous la forme d'investissements à risque. Les investisseurs privés sont invités par une procédure publique transparente afin d'approcher et d'attirer le maximum d'investisseurs. Les investissements privés et publics au sein du fonds ED sont réalisés dans les mêmes conditions.

ED s'efforce d'atteindre au minimum 50 % de co-investissement privé à risque. Pour cela, il incombe à SVn d'attirer suffisamment d'investissements strictement privés sur le projet.

- Le gestionnaire de fonds (*Stichting Stimuleringsfonds Volkshuisvesting Nedelandse gemeenten - SVn*) prend ses décisions d'investissement en fonction de la stratégie d'investissement convenue. Il réalise les vérifications préalables raisonnables et l'évaluation financière durant la phase de création du projet, estime le prix du prêt, établit les conditions de garantie, négocie des accords équitables de partage des bénéfices avec les autres actionnaires et surveille les performances du projet jusqu'à la sortie de l'investissement. SVn est également chargé de répondre à toutes les exigences d'ED en matière de surveillance et de rédaction de rapports.

- Les projets de développement urbain ou les bénéficiaires demandant l'aide d'ED doivent respecter les critères d'éligibilité énoncés dans le cadre des programmes « Opportunities for West » et « Opportunities for The Hague » et doivent contribuer à la réalisation des objectifs de la stratégie d'investissement. Les projets seront en outre évalués sur la base d'autres critères, comme :

    - avoir un modèle d'entreprise économiquement et techniquement solide et une perspective minimale de viabilité financière
    - présenter un plan de développement réaliste et solide en termes de modèle économique et de viabilité financière
    - démontrer un manque de viabilité financière pour justifier la nécessité d'investissements à des conditions plus avantageuses que celles du marché de la part d'ED
    - disposer de flux de trésorerie positifs pour prouver la capacité de l'organisme à rembourser au moins les investissements majorés de l'inflation ou des taux d'intérêt

Avant de pouvoir bénéficier de ces conditions commerciales minimisées, les bénéficiaires devront démontrer que des efforts raisonnables ont été accomplis pour obtenir un maximum de financements privés dans les conditions de marché.

Les bénéficiaires potentiels du financement ED sont les porteurs de projets, les sociétés de logement, les entrepreneurs, les fondations et les organisations non gouvernementales (ONG). Les entités publiques, telles que les municipalités, peuvent aussi être bénéficiaires de ces investissements pour des projets de développement urbain.

- SVn et les candidats susceptibles d'être bénéficiaires de ce financement suivent un processus de demande de crédit imposé en 5 phases pour lequel il faut fournir des documents standard et les contrats de crédit :

    - Phase 1 : Phase de négociation
    - Phase 2 : Analyse du crédit, préparation et soumission de la demande de conseils au comité consultatif
    - Phase 3 : Émission de l'offre et acceptation par le bénéficiaire
    - Phase 4 : Refus ou retrait de la demande de crédit
    - Phase 5 : Approbation de la demande de crédit

- Les montants remboursés par les bénéficiaires seront utilisés par ED pour financer d'autres projets urbains.

Fig. 1. Modèle d'exploitation et de financement de Energiefonds Den Haag – ED

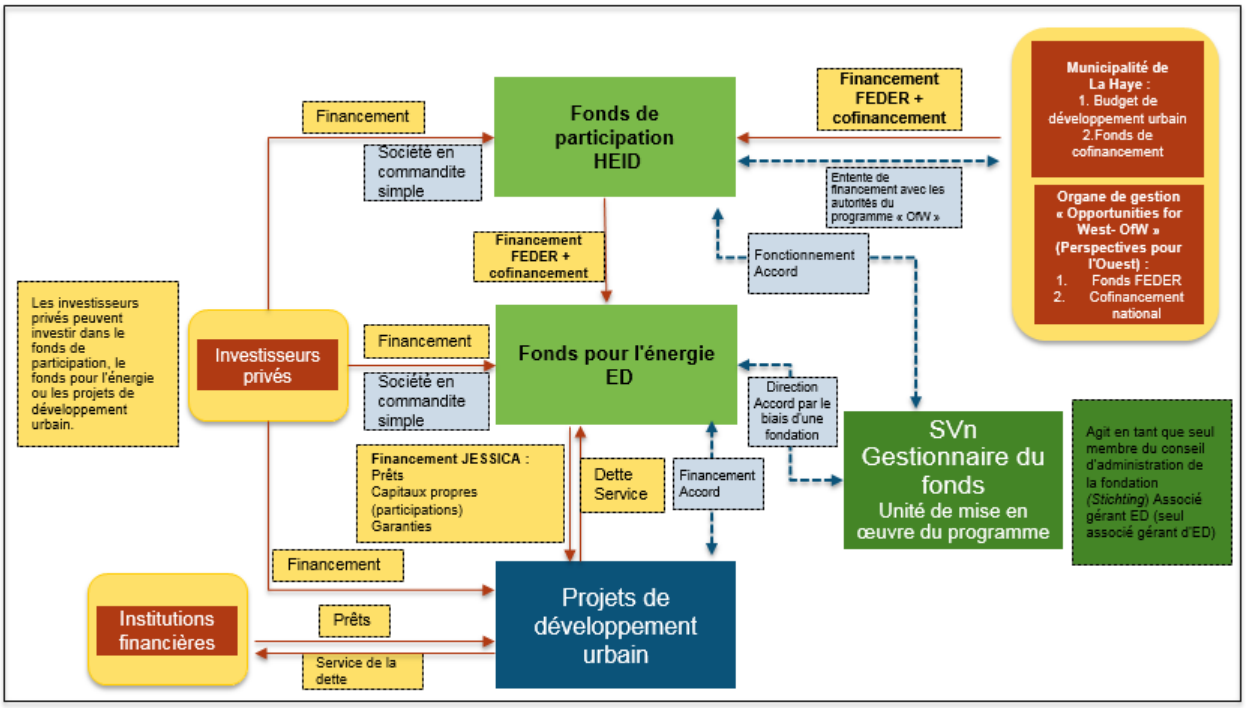

Unité de mise en œuvre du programme

SVn, en sa qualité de gestionnaire du fonds ED, est l'unité de mise en œuvre du programme de fonds pour l'énergie de la municipalité de La Haye. Elle agit en tant que négociant, assesseur et conseiller financier. Elle opère en conformité avec le plan d'affaires qui définit la stratégie d'investissement du fonds et qui inclut une liste indicative de projets admissibles. Le gestionnaire de fonds a été nommé pour une période de 10 ans.

SVn est un organisme de gestion de fonds professionnel qui compte environ 100 employés, avec des services d'assistance et des partenaires externes. Il est spécialisé dans la gestion de fonds du secteur public.

Ses principales responsabilités et missions comprennent :

- Agir en tant qu'associé gérant de la société en commandite simple ED (en tant que seul membre du conseil de la fondation de l'associé gérant ED/FRED.
- Responsabilité illimitée pour toutes les obligations de la société en commandite.
- Gestion quotidienne et gestion financière d'ED.
- Étudier les initiatives et projets d'investissement potentiels identifiés par les villes et les autres intervenants publics et privés.
- Prendre des décisions d'investissement sur les projets des bénéficiaires finaux.
- Développer ou mieux faire connaître le fonds pour l'énergie en vue d'identifier des propositions d'investissement potentielles.
- Attirer suffisamment d'investissements privés au niveau du projet pour égaler l'investissement public initial afin d'obtenir des fonds privés supplémentaires substantiels.
- Favoriser la participation des investisseurs privés au capital du fonds pour l'énergie afin de garantir que l'investissement initial dans ce fonds soit optimisé.
- Fournir des commentaires réguliers sur la gestion et les performances du fonds et des projets individuels.
- Gérer toutes les formalités administratives du processus de demande de projet jusqu'à la rédaction et la signature de l'accord de crédit ou d'investissement avec le bénéficiaire final.
- Fournir des conseils sur la stratégie d'investissement à la municipalité de La Haye et aux autorités chargées des programmes et de la gestion « d'Opportunities for West ».

Les frais de gestion du fonds de SVn sont plafonnés à 2,9 % du capital alloué à ED par an.

Structure juridique	*Commanditaire Vennootschap* (société en commandite)
Description des actionnaires	N/A
Fonds propres	N/A
Actionnaires	N/A
Personnel dédié au programme	Faible
Coût d'exploitation du	Faible

programme	

Organisation et partenariats

Municipalité de La Haye : responsable du programme et initiateur politique, partenaire de financement d'ED à 50 % par l'intermédiaire du fonds de participation.

FEDER (Fonds européen de développement régional) : a pour but de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres entre les régions. Financement du FEDER via le fonds de participation HEID mis à la disposition de l'organe de gestion « Opportunities for West ».

JESSICA (Soutien européen conjoint à l'investissement durable dans les zones urbaines) : Utilise les ressources des fonds structurels de l'Union européenne et des cofinancements nationaux pour soutenir les projets de développement urbain qui peuvent potentiellement contribuer à un aménagement urbain durable mais qui affichent un taux de rentabilité interne (TRI) qui n'est pas suffisant pour attirer un financement selon des conditions purement commerciales. Ce soutien prend la forme d'un financement remboursable aux conditions commerciales minimisées.

Organe de gestion « Opportunities for West » (ville de Rotterdam) : Reçoit des fonds du FEDER pour les provinces de Zuid-Holland, Noord-Holland, Utrecht et Flevoland. Fournit des informations sur le programme, sélectionne les projets et contrôle leur mise en œuvre**.** A sous-délégué la mise en œuvre du programme pour la région de La Haye à l'autorité chargée des programmes de La Haye.

Autorité chargée des programmes de La Haye : Est responsable de la mise en œuvre du programme FEDER de la région de La Haye. Est également chargée de la mise en œuvre du mécanisme financier JESSICA et a la responsabilité finale de la gestion du fonds de participation HEID et des fonds sous-jacents de développement urbain.

SVn (Stichting Stimuleringsfonds Volkshuisvesting Nedelandse gemeenten) : Gestionnaire du fonds pour l'énergie ED. Tient le rôle d'unité de mise en œuvre du programme. Délivre les services d'une unité de mise en œuvre du programme : négociation, évaluation et conseils financiers.

Fonds pour l'énergie « Energiefonds Den Haag » - ED : Il s'agit du fonds de développement urbain JESSICA qui sous-tend le fonds de participation HEID. Fournit des investissements renouvelables aux projets de développement urbain liés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique sur le territoire de La Haye.

Fonds de participation « Holdingfonds Economische Investeringen Den Haag » – HEID : Fonds de participation en amont du fonds ED et des autres fonds de développement urbain. Assure le transfert des fonds reçus des partenaires de financement vers les fonds de développement urbain, définit la stratégie d'investissement et agit en tant que contrôleur et coordonnateur au nom de l'autorité chargée des programmes de La Haye.

Stichting Holdingfonds Economische Investeringen Den Haag : Fondation constituée et gérée par la municipalité de La Haye. Entité juridique responsable de la demande de fonds (par ex. : FEDER) et des cofinancements à injecter dans le fonds de participation.

Stichting Associés gérants ED/FRED : Fondation constituée et gérée par le gestionnaire de fonds. Elle est l'unique associée gérant du fonds ED et est responsable de sa gestion.

Bénéficiaires

Bénéficiaires	Porteurs de projets, sociétés de logement, entreprises, fondations, ONG et organismes publics (p. ex. : les municipalités, les autorités locales)
Type de projets	Énergies renouvelables Développement urbain
Soutien opérationnel	Aucune assistance opérationnelle
Aide financière	Financement des projets

Mécanisme de financement

Financement par l'Unité de mise en œuvre du programme	SVn a été nommée gestionnaire du fonds et reçoit une commission de gestion de ce dernier plafonnée à 2,9 % de l'apport en capital au fonds.
Financement des projets	Les projets sont financés par les fonds propres des bénéficiaires ou de leurs institutions financières, par des investisseurs privés et par ED.
Mécanisme de financement	Fonds d'investissement Institutions financières Investisseurs privés Responsables de projet
Volume des fonds	4 M €
Type de fonds	Fonds renouvelable
Sources des fonds	Municipalité de La Haye, FEDER, Autorité chargée des programmes « Opportunities for West »
Instruments financiers	Prêts Capitaux propres (participations) Garanties

Résultats

SVn affichait les résultats suivants au 1er décembre 2014 :

Un projet pour un montant de 72 000 euros a été approuvé et versé au « Football Club Laakkwartier de la Haye ». Ce projet porte sur l'installation de panneaux solaires sur le toit de leur club-house.

Deux projets pour un montant total de 2 millions d'euros en étaient au stade de l'analyse et de la validation du crédit.

Deux projets pour un montant total de 1,8 million d'euros en étaient au stade de la négociation. Un autre projet (pour lequel aucun détail n'était disponible) en était également au stade de la négociation.

En s'appuyant sur les dernières prévisions en date du 31.03.2015, le gestionnaire du fonds tablait sur 8 projets à financer ayant besoin d'un volume de financement de 7,7 millions d'euros.

En juillet 2015, un deuxième projet pour un montant de 600 000 euros a été approuvé et versé au Green Well Westland. Ce projet a trait aux travaux de forage nécessaires à la dérivation liée au projet géothermique du bénéficiaire.

Les détails du projet sont indiqués ci-après :

Date	Investissement total	Investissement privé	Investissement ED requis	Phase	Bénéficiaire
27.11.2013	1 100 000	0	500 000	**1**	
20.12.2013	1 052 700	500 000	500 000	**2**	
06.02.2014	885 000	0	72 000	**5**	FC Laakkwartier
15.05.2014	23 162 000	1 500 000	1 500 000	**2**	
30.05.2014	4 000 000	0	1 300 000	**1**	
	30 199 700	**2 000 000**	**3 872 000**		
?????	2 000 000		600 000	**5**	Green Well Westland

Coordonnées

SVn

Westerdorpsstraat 66
3871 AZ Hoevelaken
Pays-Bas

info@svn.nl

Fiche d'informations

Informations générales

Pays	Pays-Bas
Modèle	Fonds pour l'énergie Den Haag - ED
Date de création	2013

Description du modèle

Responsabilité	Publique - Ouverture au secteur privé
Responsable du programme	Municipalité de La Haye :
Unité de mise en œuvre du programme	SVn (*Stichting Stimuleringsfonds Volkshuisvesting Nederlandse gemeenten*)
Services d'exploitation	Négociant Assesseur Financeur
Modèle de mise en œuvre	N/A
Types de projets financés	Énergies renouvelables Développement urbain
Bénéficiaires	Porteurs de projets, sociétés de logement, entreprises, fondations, ONG et organismes publics (p. ex. : les municipalités, les autorités locales)
Couverture géographique	Local (500 000 habitants - commune)

Descriptif du mode financier

Financement du projet	Public - privé
Mécanisme de financement de projet	Fonds d'investissement Institutions financières Investisseurs privés Responsables de projet Propriétaires fonciers Établissements financiers
Instruments financiers	Prêts Fonds propres Garanties
Modèle de remboursement	

Profil de risque du projet

Risque de performance	N/A
Recours	Inconnu
Risque financier	Fonds d'investissement Responsables du projet Investisseurs privés Établissements financiers

Exigences du modèle

Besoins en personnel	Faible Moins de 5 ETP
Exigences en matière de capitaux propres ou de financement	Modéré Moins de 5 millions d'euros

Indicateurs clés du modèle

Volume d'investissement depuis la création	+/- 4M €

Taille du projet (ou du portefeuille de projets)	de 0,8M € à plus de 23M €
Niveau d'économie d'énergie moyen	Inconnu

Stade de développement

Stade de développement/de mise en œuvre	Croissance
Maturité du développement opérationnel	Croissance
Maturité du développement financier	Croissance

Qualifications

Niveau d'établissement	Quelques exemples
Potentiel de croissance	Vaste
Évolutivité du modèle	Élevée
Reproductibilité du modèle	Élevée
Impact sur les comptes publics	Modéré

Sources

https://www.svn.nl

Holland Lieke, Op zoek naar JESSICA , Een ex ante-beleidsevaluatie naar een Europees financieringsinstrument op het gebied van grootschalige energiebesparingsprojecten in de bestaande bouw, 5 juillet 2012

Overmeire Ton, Instruments financiers à la Haye, non daté

Overmeire Ton, Revolverende fondsen in Den Haag, présentation en ligne https://prezi.com/1154v4nhdluv/revolverende-fondsen-in-den-haag/#

Van den Bungelaar William and van Aart Luc, Zelfevaluatie JESSICA-pilot Den Haag, Stichting HEID, April 2015

Investeringsstrategie en juridische constructie van het Jessica-initiatief 'Energiefonds Den Haag' (ED) en 'Fonds ruimte en economie Den Haag' (FRED), Besluit van het College van Burgemeester en wethouders Den Haag, 10 juillet 2012

Architecture JESSICA dans la région Ouest des Pays-Bas, étude d'évaluation, Banque européenne d'investissement, mars 2012

Plan d'action local, Fonds de participation et investissements économiques à La Haye (HEID), 31 mars 2015

JESSICA Energiefonds Den Haag (ED), article sur le site Internet Kansen voor West. http://www.kansenvoorwest.nl/index.php?option=com_projectdetails&view=projectdetails&Itemid=42&projectId=870, 2015

Green Well leent geld bij Energiefonds, Groentenet.nl, http://www.groentenet.nl/groenten/nieuws/greenwellleentgeldbijenergiefondsdenhaag/, 8 septembre 2015

Aide étatique SA.34660 (2012/N) – Pays-Bas. Fonds de développement urbain JESSICA La Haye et Rotterdam, Commission européenne, 18 septembre 2013

Evaluatie JESSICA pilot Den Haag, Besluit van het College van Burgemeester en wethouders Den Haag, 7 juillet 2015

Financieringsvoorstel herstel Geothermiebron Green Well, Memo to Investeringscomité Energiefonds Den Haag from SVn, 25 mars 2015

Oprichting stichting 'Holdingfonds Economische Investeringen Den Haag', College van burgemeester en wethouders Den Haag, 2 juillet 2013

Toekenning van subsidie uit het programma Kansen voor West aan het JESSICA-initiatief Fonds Ruimte en Economie Den Haag en Energiefonds Den Haag - RIS 247398, College van burgemeester en wethouders Den Haag, 13 mars 2012

Aanvraagronde december 2011 – Cofinancieringsfonds, College van burgemeester en wethouders Den Haag, 17 janvier 2012